

**PERSBERICHT**

**PHILIPPE MUYTERS  
VLAAMS MINISTER VAN WERK  
&  
PIERRE-YVES JEHOLET  
WAALS VICEMINISTER-PRESIDENT EN MINISTER VAN WERK**

**BRUSSEL – 5 februari 2018**

**La Wallonie et la Flandre renforcent la mobilité interrégionale**

**Les ministres de l’emploi Pierre-Yves Jeholet  et Philippe Muyters concluent un nouveau plan d'action pour que  davantage de postes flamands soient pourvus par des demandeurs d'emploi wallons. Le plan s'articule autour de trois points: une meilleure synergie, plus de formations linguistiques et la mise en place d’une campagne de sensibilisation. De l’avis des deux ministres, cette nouvelle coopération est clairement une opération *win win*: les offres d’emploi flamandes sont enfin occupées tandis que davantage de demandeurs d'emploi wallons retrouvent le chemin du travail.**

 En Flandre, le chômage baisse depuis 30 mois sans interruption. Ainsi, l'an dernier, le VDAB a enregistré un nombre record de postes vacants. De plus en plus d'entreprises flamandes ont du mal à pourvoir leurs postes vacants. C’est surtout dans les régions frontalières, comme le sud-ouest de la Flandre, que l’on remarque une forte pénurie sur le marché du travail. En conséquence, les ministres flamand et wallon de l’Emploi Philippe Muyters et Pierre-Yves Jeholet unissent leurs forces pour aider davantage de demandeurs d'emploi wallons à trouver un emploi an nord du Pays.

 Les ministres proposent une coopération renouvelée entre le VDAB et le Forem. Le plan s'articule autour de trois grandes lignes d'action:

 1. Une meilleure synergie

Le Forem veillera à une meilleure adéquation entre les profils existants et les postes vacants en Flandre, en gérant activement les offres d'emploi et en réalisant une meilleure sélection. Le VDAB, de son côté, fournira les postes vacants adéquats.

De cette mesure, l'objectif est d’amener au moins 2 500 demandeurs d'emploi wallons supplémentaires sur le marché du travail chaque année. Dans ce cadre, le nombre de formations professionnelles individuelles sera augmenté et porté à 500.

2. Des cours de néerlandais

La connaissance du néerlandais reste une nécessité absolue pour combler les postes vacants flamands. De nouveaux cours de Néerlandais, axés sur les entreprises, seront donc développés. Les employeurs flamands seront également invités à mentionner le niveau de la langue requis dans la description de l’offre d’emploi. Le néerlandais sera donc considéré comme une compétence et non pas comme une condition.

3. Une campagne de sensibilisation

Les demandeurs d'emploi wallons seront informés des possibilités en Flandre et les entreprises flamandes seront également informées des possibilités de recrutement à la frontière linguistique. Une campagne conjointe sera organisée, avec davantage de salons de recrutement.

 Le ministre flamand de l'emploi Philippe Muyters: *« En Flandre, nous prenons toutes les mesures possibles pour aider les gens à retrouver un emploi rapidement et à pourvoir les postes vacants le plus rapidement possible. Nous sélectionnons, formons, apprenons, faisons suivre des stages et faisons acquérir de l'expérience dans des entreprises, etc. Avec le plan d'accélération et le pacte contre les pénuries, nous avons encore renforcé ces mesures en Flandre. Mais nous voyons aussi plus loin que notre propre marché du travail flamand, car grâce à cette coopération renouvelée et renforcée davantage de talents wallons vont pouvoir affluer vers nos entreprises flamandes. Il s’agit clairement d’une situation win win »*

Le ministre wallon de l’emploi Pierre-Yves Jeholet : *« J’entends toujours rendre les outils plus efficaces, plus agiles et renforcer leur lien avec le marché du travail. Nous travaillons, par exemple, sur la finalisation prochaine d’un incitant financier pour les formations à un métier en pénurie ou encore sur un renforcement des formations dans le domaine numérique. L’objectif est de partir des besoins du marché et d’orienter les demandeurs d’emploi vers les secteurs en demande. La Flandre est en quasi plein emploi avec une forte demande, c’est pourquoi, demain, le Forem devra gérer activement la réserve de main d’œuvre, être proactif, partir des besoins du marché et orienter les demandeurs d’emploi vers les secteurs en demande d’emploi en Wallonie mais également à la frontière linguistique. »*

Bijlage – Strategisch plan ter bevordering van de interregionale mobiliteit

Persinfo

Thomas Pollet, woordvoerder minister Muyters, +32 474 69 56 08  
Nicolas Reynders, woordvoerder minister Jeholet, +32 473 27 14 79